

nombreuses circonscriptions rurales sont en jeu. Il suffit de lire les débats du Congrès et du Sénat pour constater qu'ils n'ont pas réduit le prix touché par les agriculteurs américains. Le prix est resté le même et ils réexaminent toute la question. On ne s'attend pas que le prix des produits laitiers change avant le 1^{er} janvier prochain.

Nous avons discuté de commerce, de stabilisation et de prix. Le député a mentionné le coût de l'essence et nous avons comparé le prix de l'essence et du gazole. Il n'y a pas de grands écarts de prix entre les diverses régions du Canada et des États-Unis. Certains prix sont équivalents, d'autres sont un peu plus élevés, mais les écarts de prix ne sont pas aussi importants que les députés d'en face semblent vouloir nous le faire croire dans leurs questions. Les faits et les chiffres sont là pour le prouver. Ils sont longs et détaillés. Les députés d'en face parlent de la taxe sur l'essence. Qu'ils s'informent de la destination des recettes qui en sont tirées. Ce sont les raffineries, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral qui bénéficient de la nouvelle augmentation des coûts. La taxe fédérale sur l'essence et le gazole est en fait très faible.

• (2150)

Des voix: Oh, oh!

M. Neil: Soixante cents le gallon.

M. Whelan: Les députés d'en face savent parfaitement que la fiscalité et le partage des recettes sont deux systèmes distincts.

M. Mazankowski: Une taxe est une taxe.

M. Whelan: Le tableau que j'ai sous les yeux établit la ventilation du prix de l'essence acquitté par le consommateur en ses divers éléments, à savoir la taxe de vente provinciale, la taxe fédérale, les redevances et les taxes sur le pétrole brut, le prélèvement d'indemnisation pétrolière et les sommes versées à l'industrie pétrolière.

M. Mazankowski: La redevance de canadianisation.

M. Whelan: Nous pouvons fournir la ventilation détaillée des prix et des taxes. La taxe fédérale d'accise de 1,5c. le litre n'est perçue que sur l'essence. Tous les utilisateurs commerciaux, y compris les fermiers, ont droit à une réduction et il n'y a aucune taxe fédérale d'accise sur le gazole, le fuel domestique et le propane. Si je parle de la taxe fédérale d'accise c'est parce que les députés d'en face ne cessent de la mentionner.

M. Mazankowski: Nous parlons des taxes fédérales.

M. Whelan: Lorsque nous parlons des redevances des taxes sur le pétrole brut, la question est différente. Les provinces productrices perçoivent des redevances et des taxes sur le pétrole brut au moment où celui-ci est vendu ou livré à la raffinerie. On évalue ces taxes à 5,36c. le litre d'essence et l'on peut considérer qu'il en est de même pour les carburants du secteur agricole.

Canagrex

M. Mazankowski: Vous savez bien qu'une taxe est une taxe.

M. Whelan: Le député sait pertinemment que ce sont les provinces et l'industrie qui prennent la plus grosse part.

M. Mazankowski: Ce n'est pas vrai.

M. Whelan: Le député le sait pertinemment et il sait aussi que certains doivent réaliser des profits exorbitants aux États-Unis, puisque les Américains paient un prix comparable, même s'ils n'ont pas le même régime d'imposition. Qui réalise les profits? Les prix payés par les producteurs pour leur carburant varient peu d'une région à l'autre.

M. Mazankowski: Nous payons à l'Alberta seulement \$25 le baril de pétrole. Où est la différence?

M. Whelan: Le prix moyen payé par les agriculteurs pour l'essence varie entre 29.1c. le litre en Alberta et 34.8c. le litre en Colombie-Britannique. Ces estimations tiennent compte de la taxe d'accise fédérale et de la taxe de vente provinciale, mais pas de la taxe de 2.4c. le litre prélevée en Colombie-Britannique. C'est la seule province qui impose ce type de taxe sur le carburant utilisé pour la production agricole. Le prix moyen payé par les agriculteurs pour le carburant diesel varie entre 28.8c. le litre en Alberta et 35.2c. le litre en Colombie-Britannique.

M. Mayer: Quel prix paient-ils au Dakota du Nord?

M. Whelan: J'ai une liste complète que je me ferai un plaisir de remettre à quiconque veut faire une comparaison des coûts payés par les agriculteurs...

M. Mazankowski: C'est trompeur.

M. Whelan: ... dans diverses régions des États-Unis et du Canada, mais je peux déjà dire aux députés qu'il n'y a pas beaucoup de différence. Il peut y avoir un écart d'un cent ici et là, mais dans l'ensemble les prix payés par les producteurs sont comparables.

M. Mazankowski: Et le prix à la tête du puits?

M. Whelan: Ce que le député de Végréville (M. Mazankowski) dit, c'est qu'en fait aux États-Unis, certaines sociétés doivent faire d'énormes profits puisqu'elles font payer la même chose aux agriculteurs. La différence réside dans le régime d'imposition, pour reprendre votre expression. Nous avons créé un régime qui nous assure une plus grande participation dans notre industrie énergétique. La grande majorité des Canadiens, qu'ils habitent l'Est ou l'Ouest, appuient ce genre de programme, et le député le sait bien.

Canagrex est un organisme dont la création s'impose depuis longtemps pour favoriser nos exportations agricoles. Nous ne sommes pas d'accord sur un point, et il s'agit du pouvoir d'acheter, de vendre, de posséder, et le reste. Il existe de nombreuses, très nombreuses sociétés d'État, provinciales et fédérales.